



Service juridique

Le 25 novembre 2025

**CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE
D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER**

Règlement d'emprunt 787

Décrétant l'acquisition du domaine de la Sapinière par expropriation et décrétant une dépense et un emprunt pour financer le versement de l'indemnité provisionnelle et des frais afférents

Je, Carl Lebel, greffier-trésorier adjoint de la Municipalité du Village de Val-David déclare avoir tenu une procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter (registre) pour le règlement en objet le 25 novembre 2025, de 9h à 19h, à la mairie et certifie :

- que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement d'emprunt 787 est de **4 854** ;
- que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de **496** ;
- que le nombre de signatures apposées est de **0**.

Je déclare que le règlement d'emprunt 787 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

(Signé)

Carl Lebel

Greffier-trésorier adjoint